

LICENCE LLCER ESPAGNOL

Objectifs

En première année, selon le principe de spécialisation progressive, l'inscription en licence d'Espagnol est complétée par une deuxième mention: Langues Étrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage (SDL) ou Lettres. Au premier semestre vous suivrez le même nombre de matières de l'une et de l'autre mention ; au deuxième semestre, vous choisirez une majeure et une mineure parmi les deux. À la fin de la première année, vous aurez la possibilité de poursuivre soit la licence d'espagnol, soit celle de l'autre mention choisie. À partir de la L2, la configuration de la licence ouvre la voie à quatre parcours :

- **Langues et Sociétés**
- **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)**
- **Linguistique et Didactique, Français Langue Étrangère (FLE)**
- **Commerce International**

Quel que soit le champ disciplinaire mineur choisi, la licence que vous validerez à l'issue de ces trois années sera une Licence Espagnol, avec mention du parcours choisi.

Poursuites d'études

À l'université d'Orléans

Au terme de 3 années de formation en Licence, l'étudiant.e peut poursuivre son cursus à l'université d'Orléans dans le cadre des mentions de Master suivantes :

- Master Langues et Sociétés, parcours *Traduction et communication multilingue* ou parcours *Langues, transmission et médiation interculturelles*
- Master MEEF 2nd degré *espagnol*
- Master MEEF 1er degré,
- Master Langues Étrangères Appliquées parcours *Langues, Affaires et Commerce International*.
- Master Sciences du Langage parcours *Linguistique outillée et traitement automatique du langage (LouTAL)*, parcours *Didactique du français et plurilinguismes (DFP)*, parcours *Création numérique et Didactique (CND)* ou *Linguistique et communication (LinCom)*

Hors de l'université d'Orléans :

- *tous les Masters du domaine Lettres et Langues accessibles aux étudiants de LLCER (recherches spécialisées, LEA, traduction et interprétariat, communication, tourisme...)*
- *des formations du type « Master » à l'étranger*

(Espagne, Amérique Latine...)

- *toutes les formations bac+4 accessibles avec une licence LLCER d'espagnol, dont : préparation des concours de la fonction publique niveau licence ; écoles de traduction et d'interprétariat ; études de documentaliste ; écoles de journalisme ; études d'anthropologie ou d'ethnologie ; instituts de sciences politiques (concours d'entrée en deuxième année) ; écoles de commerce ouvertes aux étudiants issus de filières de Lettres et Langues...*

Modalités d'admission

Cette licence est accessible via les portails LLCER-SDL, LLCER-Lettres ou LLCER-LEA pour les étudiants titulaires d'un Bac Français s'inscrivant pour la première fois en 1re année de licence :

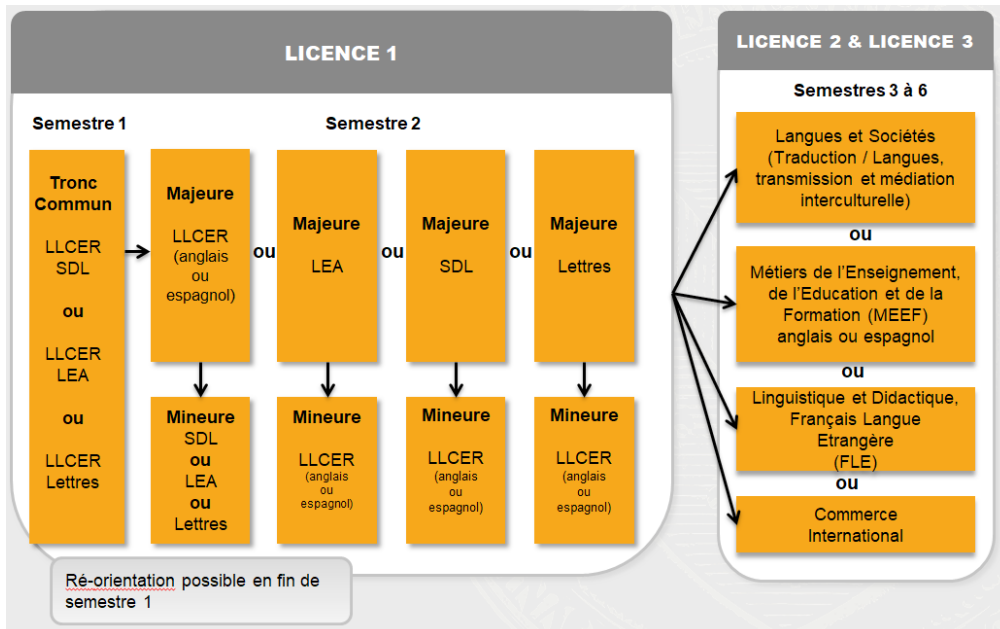
- entre mi-janvier et mi-mars : Préréinscription obligatoire et dispositif d'orientation active via le portail : <https://www.parcoursup.fr/>
- juillet : inscription administrative (prise de rendez-vous obligatoire par internet : www.univ-orleans.fr (rubrique scolarité)).

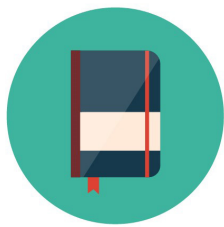
Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner auprès du service de la scolarité (scolarite.llsh@univ-orleans.fr ou www.univ-orleans.fr/scolarite/inscriptions-et-reinscriptions).

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO).

Organisation des études

La licence générale mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales est organisée sur 3 années (6 semestres-180 crédits européens). La mise en place de portails en 1ère année permet une spécialisation progressive des étudiants. Chaque portail contenant la mention LLCER permet une combinaison de 2 disciplines d'enseignement conduisant à 2 mentions de licence différentes. Au 1er semestre, le portail permet de choisir une combinaison de 2 enseignements conduisant à 2 licences. En fin de semestre 1, l'étudiant.e choisit de continuer dans la mention où elle/il s'est inscrit.e, ou bien de choisir de continuer en se spécialisant dans l'autre mention du portail (LEA, Lettres ou SDL), choix qui demeure réversible. Le choix définitif de la licence s'opérera lors de l'inscription en 2ème année, des réorientations seront possibles jusqu'à la fin de cette deuxième année. Au fur et à mesure de l'avancée dans le cycle d'études, des choix de parcours permettent une orientation vers certains masters (Bac + 5).





Enseignements

Semestre 1 - Tronc commun LLCER

Espagnol

- > Expression et compréhension
- > Grammaire
- > Phonétique
- > Introduction à la civilisation espagnole
- > Texte / scène / écran
- > l'Espagnol dans le monde
- > Liste de lecture

+

avec Portail LLCER-SDL:

- > Introduction à la syntaxe
- > De la grammaire à la syntaxe
- > Lexicologie

OU

avec Portail LLCER- LEA:

- > Expression orale et écrite Alld. Ou Oral chin., anglais, Jap
- > Grammaire Langue B (allemand, chinois, anglais ou japonais)
- > Traduction Alld. Ou Lexique Chin. Ou Version anglais. Ou Lexique et Kanji Jap.
- > Introduction à la civilisation langue B (allemand, chinois, anglais ou japonais)
- > Actualités économiques et médias
- > Introduction générale au droit
- > Introduction aux études littéraires anglais ou espagnol
- Liste de lecture

OU

avec Portail LLCER-Lettres:

- > Méthodologie du travail universitaire en Lettres
- > Romantismes
- > Mythes et littérature
- > Littérature des lumières
- > Atelier d'écriture créative
- > Littératures Contemporaines

Semestre 2 - Majeure LLCER

Espagnol

- > Grammaire
- > Thème
- > Version
- > Littérature espagnole
- > Littérature hispano-américaine
- > Initiation à l'étude iconographique
- > Liste de Lecture II
- > Civilisation espagnole

+

Mineure SDL

- > Choix entre Introduction à la société et aux institutions ou Civilisation hispanique
- > Compréhension et expression orales anglais/ Espagnol
- > Phonétique

OU

Mineure LEA

- > Compréhension et expression orales espagnol (ou langue B)
- > Compréhension et expression orales anglais
- > Introduction à la société et aux institutions
- > Civilisation hispanique
- > Expression française

OU

Mineure Lettres

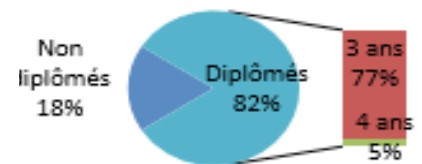
- > Choix entre Introduction à la société et aux institutions, Civilisation hispanique.
- > Compréhension et expression orales anglais/ espagnol



Les métiers possibles

Enseignant (premier et second degrés, enseignement supérieur) et formateur (formation continue, spécialisée, en entreprise...)
 Professeur de français à l'étranger
 Conseiller Principal d'Éducation
 Traducteur, rédacteur, correcteur dans le domaine de l'édition
 Traducteur-interprète
 Documentaliste
 Métiers de la culture, du tourisme, métiers du journalisme
 Emplois ouverts sur concours de la Fonction Publique
 Métiers des entreprises selon les spécialisations des Masters obtenus.

Taux de réussite*



Diplômés par séries de bac



* Session 2016



Échanges Internationaux

Résolument tourné vers l'international, l'UFR Collegium Lettres Langues et Sciences Humaines accueille chaque année plus d'une centaine de jeunes venant du monde entier et encourage la mobilité de tous ses étudiants. Plusieurs possibilités s'offrent à eux : étudier dans une université étrangère par le biais du programme ERASMUS ou des échanges Hors-Europe, effectuer un stage dans une entreprise à l'étranger ou encore partir en tant qu'assistant de langue avec le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques).

Les étudiants peuvent bénéficier de différents types de bourses pour financer leur mobilité : ERASMUS Formation lorsqu'ils partent étudier dans une université européenne, ERASMUS Stage lorsqu'ils effectuent un stage obligatoire en Europe ou encore la bourse Mobi-Centre. Octroyée par la région Centre, cette dernière est un « crédit temps » de 12 mois que les étudiants peuvent répartir sur leurs divers séjours en Europe et dans le monde. Les étudiants boursiers continuent de percevoir la bourse du CROUS à l'étranger.

Tout au long de l'année, le Bureau des Relations Internationales et des Stages (BRI-S), informe les étudiants sur les opportunités de mobilité et les accompagne dans toutes les étapes de leur projet.

Renseignements

Contact de la formation :
licence.espagnol.llsh@univ-orleans.fr

Secrétariat
 02 38 49 47 07
langueslettres.llsh@univ-orleans.fr

Inscription
 02 38 41 71 01
inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

SEFCO
 Tel : 02 38 49 43 39
www.univ-orleans.fr/sefco
sefco@univ-orleans.fr